

La digitalisation au service du progrès social

INTRODUCTION

Suite à la révolution digitale, le marché du travail est confronté au plus puissant bouleversement depuis des décennies. Outre la globalisation, l'immigration et les changements démographiques, la digitalisation croissante est la raison principale pour cette mutation profonde qui touche de plus en plus tous les domaines de la vie et de la société. Des véhicules automoteurs, des machines dotées d'intelligence artificielle, des systèmes de stockage intelligents ou des administrations en ligne ne sont plus des visions utopiques. Ils sont devenus des éléments-clés d'un développement que rien n'arrêtera et qui permet à la fois le progrès sociétal tout en comportant d'importants risques et dangers. De ce fait, les attentes et les espoirs d'un côté, les craintes et les appréhensions de l'autre, sont d'autant plus grandes.

La politique est confrontée à des défis énormes. Il faut qu'elle trouve des réponses adéquates aux soucis des gens en tenant compte en même temps des attentes croissantes envers le monde numérique. Le spectre de ces attentes s'étend de l'accroissement de la productivité et de la compétitivité en passant par la perspective d'emplois nouveaux de grande valeur, la diminution progressive de travaux pénibles et de l'intensité du travail jusqu'à davantage de flexibilité en rapport avec le lieu de travail et l'organisation du temps de travail.

La transformation du monde du travail engendrée par la révolution digitale va connaître un coup d'accélérateur dans les années à venir. La destruction d'emplois existants et le risque d'amenuisement de l'offre d'emploi global sur le plan macroéconomique due à la digitalisation vont de pair avec la création d'emplois à productivité croissante. Face à ce constat, la politique, et à plus forte raison, une politique socialiste se doit de réfléchir davantage sur le rôle du travail dans une économie sociale de marché digitale. La protection sociale face aux aléas de la vie (le chômage, la maladie, l'assurance-dépendance et l'assurance vieillesse), la lutte contre la précarisation des emplois, les tentatives de restriction de la cogestion, de contrôle digital des salariés ainsi que la pression productive et l'exigence d'une disponibilité permanente doivent entrer en ligne de mire d'une politique socialiste.

Le rôle du LSAP : saisir les chances, limiter les risques

Face à la digitalisation, d'anciennes questions resurgissent, notamment la question sur la protection face à des emplois précaires et l'exploitation de la main d'œuvre. Le LSAP est le parti des salariés. Elle salue que l'étude Rifkin ait réservé une attention particulière à la dimension sociale et à la politique de l'emploi. Ainsi, le ministre du Travail et de l'Emploi Nicolas Schmit, sous l'impulsion des membres socialistes au Gouvernement, a déclenché, en coopération avec les partenaires sociaux, un processus important qui met en avant l'impact de la digitalisation sur l'emploi et tout particulièrement sur la formation initiale et continue des salariés. L'engagement en faveur d'emplois sûrs, de salaires équitables et de bonnes perspectives d'avenir se trouvent depuis toujours au centre de la politique socialiste. D'après ses valeurs fondamentales qui sont la liberté, l'équité, la sécurité et la solidarité, le LSAP n'a pas seulement la compétence et l'expérience, mais aussi l'obligation politique d'accompagner la transformation digitale. Pour nous, il s'agit de cadrer cette mutation pour qu'elle soit sociale et équitable dans l'intérêt des salariés et du bien commun. Le gain de productivité possible grâce à la digitalisation de l'économie doit bénéficier aux deux parties, salariés et employeurs.

RÉSOLUTION

Le Congrès national du LSAP exige que de l'émergence de l'économie digitale soient cernés les défis socio-politiques et que des amorces de solutions soient discutées. Nous relevons ces défis dans la mesure où ils représentent une chance pour le développement futur. En même temps, il s'agit de limiter de manière conséquente les risques et dangers possibles de la digitalisation. Nous allons tirer profit du progrès technologique pour favoriser une croissance économique durable et faire avancer le progrès sociétal.

Puisqu'à l'heure actuelle, les conséquences de la révolution digitale ne sont pas connues dans toute leur ampleur, le Congrès national du LSAP invite le Comité directeur à

- accompagner l'étude Rifkin initiée par le ministre de l'Économie Etienne Schneider et à dégager des solutions et pistes en vue d'un développement futur durable du pays ;
- soutenir l'initiative de l'eurodéputée Mady Delvaux et à s'emparer des conclusions du rapport Delvaux sur les réglementations concernant le domaine de la robotique en matière de droit civil ainsi qu'à
- mettre en place un groupe de travail qui a pour mission d'accompagner la transformation digitale et ses répercussions sur le monde du travail et le développement économique et sociétal tout en élaborant des pistes et solutions socialement acceptables.

Dix priorités en faveur d'une digitalisation socialement acceptable

Par ailleurs, nous nous engagerons sur les plans communal, national et européen en faveur d'une digitalisation tablant sur le bien commun qui tient compte davantage des intérêts des salariés et des citoyens. Sur fond de ces considérations, le Congrès national du LSAP retient les priorités suivantes :

1. saisir de manière conséquente les chances de la digitalisation en prévenant ses dangers et ses risques par une politique socialement acceptable ;
2. adapter la protection sociale des salariés et des citoyens en développant la sécurité sociale ;
3. créer et promouvoir des emplois et des modèles d'organisation du travail favorables aux salariés ;
4. améliorer la conciliation entre vie familiale et professionnelle ;
5. viser une répartition plus équitable des gains de productivité entre salariés et employeurs (par le biais d'une augmentation salariale et/ou d'une réduction du temps du travail) ;
6. adapter les dispositions du Code du travail et de la législation fiscale à la digitalisation ;
7. soutenir la politique tarifaire syndicale, améliorer la protection des salariés et renforcer le droit de cogestion des salariés ;
8. adapter et promouvoir la formation initiale et continue au progrès technologique et au développement digital ;
9. assurer la participation citoyenne grâce à un accès libre à l'internet et accompagner et impliquer davantage les personnes âgées ;
10. promouvoir et améliorer la protection et la sécurité des données.

La résolution a été adoptée à l'unanimité par le Congrès national du LSAP le 26 mars 2017.